



Tribunal de Proximité
Rue du Tribunal
BP 187
21205 BEAUNE
Téléphone: 03 80 25 03 80

SAS DOMAINE A.F GROS
5 Grande rue
21630 POMMARD

Numéro dossier : 2024/46 DEBITEUR : Vincent MAGNIN Numéro Séc. Sociale: Né(e) le : 15-07-1977 Lieu de travail : Profession :	Saisie des rémunérations du travail Art. R 3252-31 du Code du Travail AVIS D'INTERVENTION AU TIERS SAISI
--	--

Je vous avise que ce jour, SARL JLM AUTO SERVICES est intervenu(e) à la procédure de saisie des rémunérations de:

Monsieur Vincent MAGNIN, 16 rue du chateau, 1er étage, 21700 VOSNE ROMANEE

afin de participer à la répartition des sommes saisies entre vos mains, à hauteur de **1012,51 Euros**.

Cette somme vient s'ajouter au total des créances restant encore à saisir par vos soins.

Pour mémoire, le montant total des créances restant dû à ce jour s'élève à : 2437,32 Euros

Du fait de la pluralité des créances, le montant de la quotité saisissable est à adresser au greffe de ce tribunal :

- ▶ par virement bancaire au régisseur du tribunal de proximité de BEAUNE
(BIC : CDCGFRPPXXX - IBAN FR 93 4003 1000 0100 00168434 E 22)

Veuillez mentionner le numéro du dossier et le nom du débiteur sur l'avis de virement sous peine de rejet.

En cas d'avis, d'opposition ou de saisie à tiers détenteur, immédiat ou à venir, vous devez informer le comptable public de la présente procédure de saisie.

En cas d'événement qui pourrait suspendre ou mettre fin à la saisie, vous voudrez bien m'en informer dans les **8 jours** (Art. R 3252-26 du Code du Travail).

Le montant de la quotité saisissable demeure invariable et ne peut être augmenté ou diminué qu'en proportion du salaire, mais jamais en raison des créances nouvelles, quel qu'en soit leur nombre et leur montant.

Fait au greffe, le 6 janvier 2025

Le Greffier

Antony ANTUNEZ
Adjoint faisant fonction
de Greffier